

► *Réforme du bac et rapport Mathiot*

LES PROPOSITIONS CONTENUES dans le rapport Mathiot constituent indubitablement une base intéressante pour la concertation à venir sur une réforme en profondeur des années lycée et du baccalauréat. Telles quelles, les thèses développées dans ce texte apparaissent incomplètes, parfois inquiétantes comme la non prise en compte de la voie professionnelle, mais beaucoup sont compatibles avec de nombreuses revendications du Sgen-CFDT.

La structure nouvelle du baccalauréat conduirait à faire évoluer l'architecture globale du lycée en facilitant la prise en main de son parcours par l'élève : rénovation de la classe de seconde l'aidant à faire ses premiers choix, précédant deux années d'approfondissement. Un véritable accompagnement devrait être proposé aux lycéen·ne·s sur les trois ans. L'augmentation de la place de l'oral dans un contexte où l'écrit garde néanmoins une part significative des épreuves terminales est plutôt positive, même si les modalités de préparation et de passation restent à définir.

La modularité ouverte revendiquée par le Sgen-CFDT est absente du projet dans sa forme publiée mercredi : les « majeures » risquent d'être définies de telle sorte que l'on retrouve deux quasi filières, scientifique et non-scientifique.

Les conséquences sur les conditions de travail et de rémunération des personnels ne sont pas vraiment traitées, alors qu'elles sont primordiales pour la réussite de la réforme.

Un dialogue fructueux, auquel Pierre Mathiot a pris part personnellement, a pu s'amorcer lors de la journée de colloque Bac-3/bac+3 organisée par le Sgen et la CFDT jeudi dernier.

Le Sgen-CFDT compte sur la concertation qu'engage le ministre avec les partenaires de l'Éducation pour avancer sur l'ensemble de ces questions.